

Marie Gratton, chrétienne et féministe Femme de joie, de colère et de pardon

Marie Gratton s'est éteinte, tout doucement, le 14 mai 2018 à la Maison de soins palliatifs Aube-Lumière à Sherbrooke, entourée des membres sa famille. La collective L'autre Parole offre son affectueuse sympathie à Claude, son conjoint, à Marie et Dominique, ses filles et à François, son fils, ainsi qu'aux autres membres de la famille que ce deuil afflige.

Née choyée dans une belle maison de la rue Belœil à Outremont, son enfance et sa jeunesse se passeront dans un quartier populaire de Montréal, à quelques pas du Parc Lafontaine, dans une famille monoparentale. Elle sera pensionnaire à l'Académie Saint-Urbain puis complètera une formation à Notre-Dame Secretarial School qui, à ses yeux, venait cadenciser ses rêves d'avenir¹. Pas pour très longtemps. Elle se marie jeune avec Claude Boucher qui vient d'obtenir un poste de professeur en mathématiques à l'Université de Sherbrooke. Le couple s'installe dans un joli bungalow sis dans un nouveau développement, rue Belœil² à Sherbrooke, et a rapidement trois beaux enfants. À la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke, elle poursuivra sa formation en théologie et complètera en 1974 un mémoire de maîtrise sur la femme dans l'œuvre de saint Augustin.

Professeure à l'Université de Sherbrooke, féministe engagée pour l'avancement de la cause des femmes³, communicatrice hors pair, Marie Gratton a été pendant plus de trente ans une des théologiennes les plus en vue au Québec et une des plus ardentes promotrices de l'avènement de l'égalité des femmes dans l'Église.⁴

Membre active de L'autre Parole à compter de 1988 (groupe Myriam), elle a longtemps hésité avant de s'impliquer dans notre collective de femmes ; elle aurait tant aimé qu'hommes et femmes fassent cause commune pour l'égalité en Église. Espoir déçu. Une fois engagée, elle a eu un apport remarquable au développement de la pensée et de l'action féministes de L'autre Parole. Je vous invite à consulter notre revue (lautre.parole.org) pour retracer sa

¹ Marie Gratton, « Rita en trois temps », *L'autre Parole*, no 107, aut. 2005, p.37

² Heureuse coïncidence que ce nom de rue ? Fiez-vous plutôt à la détermination de Marie !

³— Elle a notamment été membre du Conseil du Statut de la femme du gouvernement du Québec.

⁴— Marie Gratton Boucher, " Le pari de la fidélité", *Communauté chrétienne*, vol. 14, no 82, juillet-août 1975, pp. 345-347 ; "Pour les Québécoises, égalité et indépendance. Un lieu de réflexion théologique", *Relations*, mai 1979, pp. 149-154 ; "Les droits des femmes dans l'Église", *Devenirs de femmes*, Cahiers de recherche éthique, no 8, Fides, 1981, pp. 131-146 ; "Dans l'Église, du pouvoir pour pouvoir", *Relations*, octobre 1986, pp. 239-242 ; "Lettre à mes filles", *Relations*, mars 1986, pp. 51-52 ; "Les femmes, «infortunées convives» de la pratique sacramentelle", *L'initiation sacramentelle des enfants. Étude de la politique de l'Église du Québec*, Cahiers d'études pastorales, Fides, 1986, pp. 85-99.

prolifère plume, tantôt moqueuse, tantôt grave, mais toujours riche et interpellante. Nous sommes collectivement reconnaissantes à Marie pour cette généreuse et oh ! combien vivante contribution qui continuera de stimuler d'autres générations de féministes.

Marie, c'est aussi une figure de compassion qui a fait siennes les paroles de la Bible qui nous invitent à prendre soin du pauvre, de la veuve et de l'orphelin. J'entends encore son souci pour telle famille démunie, pour tel individu esseulé, toutes ces personnes pour qui elle s'est dépensée sans compter et pour qui la bonté a eu un visage et un nom. Je me souviens de ses visites aux malades, à la fameuse tante Bina et à notre chère Yvette Laprise dont elle a égayé les dernières années de vie en entonnant avec elle des cantiques d'autrefois. Pendant vingt ans elle sera bénévole dans la maison qui a accueilli son dernier souffle, Aube-Lumière.

La belle et suave Marie était aussi épicurienne à ses heures ; elle appréciait une belle étoffe, un beau morceau de musique, une bonne table, les tableaux de Vermeer et... les bulles ! Marie savait recevoir avec élégance, maniant aussi bien l'art de la table que celui de la conversation ! Nous ne célébrerons plus nos anniversaires ensemble. Déjà, je me sens nostalgique des belles cartes qu'elle confectionnait pour nos anniversaires ou pour ses lettres de château que, fidèlement, elle envoyait après chacune de ses visites chez nous.

La théologienne féministe

À propos de l'Église

Consciente⁵ de l'ampleur de la difficulté de la tâche que représente la transformation de l'Institution ecclésiale, elle écrivait, au printemps de 1986, dans une lettre à ses filles :

Vous me voyez depuis longtemps m'éreinter à faire fleurir une graine chétive que j'appelle justice et égalité pour les femmes dans l'Église. Vous souhaiteriez, je pense, me voir cultiver un autre jardin, promis à des récoltes plus abondantes et moins tardives. Comme tant d'autres, vous jugez ce combat sinon inutile, du moins un peu dépassé⁶.

Mais cette théologienne, qui se qualifie de "fidèle et bagarreuse"⁷, a choisi "le dur devoir de durer"⁸. Elle considère que, dans l'Église, les femmes sont

⁵ Pour les paragraphes qui suivent sur l'Église, je m'inspire de larges extraits d'un texte que j'ai écrit sur Marie Gratton dans *Les ouvrières de l'Église*, Montréal, Médiaspaul, 1996, pp.90-94

⁶ "Lettre à mes filles", *op. cit.*, p. 52.

⁷ "Le pari de la fidélité", *op. cit.*, p. 345.

⁸ *Ibidem*, p. 345.

toutes égales... dans leur inégalité. (...) Cette inégalité a permis de générer et de justifier la subordination fonctionnelle et personnelle des femmes par rapport aux hommes. "La tâche des femmes dans l'Église n'est donc pas tant de faire reconnaître le principe de leur égalité mais d'en faire respecter dans le quotidien de la vie ecclésiale les conséquences pratiques."⁹

La très suave et féminine Marie a su débusquer le concept de "nature" qui a vicié la théologie occidentale et tracé la carrière de « service » des femmes dans l'Église :

Conçues comme faibles et débiles, selon l'exégèse des Pères, suivis en cela par canonistes et théologiens, les femmes devaient être obéissantes et privées de tout pouvoir. Ainsi le commandait leur nature faite pour la sujétion selon saint Thomas, pour la servitude selon Gratien. (...) La femme (soutient encore saint Thomas) est par nature soumise à l'homme, car l'homme par nature, jouit avec plus d'abondance du discernement de la raison.¹⁰

Pour Marie Gratton, l'histoire de L'Église est marquée par un vaste processus de sacralisation, de sacerdotalisation et de cléricatisation qui va permettre la concentration du pouvoir de gouvernement et de sanctification entre les mains des clercs. Ces derniers vont monopoliser à la fois le pouvoir concret, en légiférant et en gouvernant, et le pouvoir symbolique, en administrant les sacrements conçus comme des canaux de la grâce divine¹¹.

Cette Église a fait preuve à l'égard des femmes d'un sexisme pernicieux qui tentera de se justifier en se référant à la volonté divine. Pour la théologienne Marie Gratton Boucher, "l'Église se présente comme un des derniers bastions d'un classisme et d'un sexisme élevés au rang de vertus. (...) la discrimination qu'elle pratique contre les femmes en les écartant de tout pouvoir, qu'il soit de nature concrète ou symbolique, fait de l'Église une société structurellement et systématiquement sexiste."¹² Dans l'Église, c'est l'univers des mâles qui s'exprime, "orchestrant le sacré à la mesure de la culture patriarcale"¹³ qui elle-même se confond avec l'absolu. Dans l'Église, c'est la pensée patriarcale qui prévaut, soucieuse de hiérarchie, férue de juridisme. Cette "Église est «sacramentellement» pour les femmes, signe d'injustice et elles ne peuvent pas croire qu'elles y vivent la promesse de Dieu"¹⁴.

9_ "Les droits des femmes dans l'Église", op. cit., p. 131.

10_ Ibidem, pp. 140 et 143.

11_ Ibidem, p. 240.

12_ "Les femmes, «infortunées convives» de la pratique sacramentelle", op. cit., p. 87.

13_ Ibidem, p. 93.

14_ Ibidem, p. 98.

Dans cette Église patriarcale, toute revendication du pouvoir par les femmes fait figure de sacrilège. C'est avec acharnement qu'on les écarte du sacerdoce, exaltant dans le même mouvement le rôle féminin par excellence, le service. Dans cette Église, les femmes apparaissent sans avenir puisqu'on leur ferme la seule porte qui ouvre sur le pouvoir. La forteresse, écrit Marie Gratton Boucher, est imprenable. "La lenteur infinie que l'appareil ecclésial met à reconnaître le bien-fondé de certaines revendications féminines dans la société civile n'est rien comparée à l'immobilisme qu'elle impose aux femmes en son sein."¹⁵ Mais, la théologienne persiste à croire en l'Évangile de Jésus-Christ qui a le pouvoir, s'il est pris au sérieux et vécu dans une communauté fraternelle, de faire surgir, là où s'étend le désert, un jardin.¹⁶

À propos de Marie

Marie Gratton a plusieurs écrits sur Marie, mère de Jésus. Je pense notamment à son analyse de l'Encyclique *Redemptoris Mater* de Jean Paul II (no 37, 1988). Pour elle, il s'agit d'un rendez-vous manqué avec Marie et ce, pour plusieurs raisons. L'Encyclique propose une « vision objectivante de la femme étroitement encadrée par le modèle de la vierge et de la mère (...) Ensuite, parce que l'anthropologie sous-jacente à la réflexion théologique ne tient aucun compte des perspectives contemporaines. Les femmes se voient encore déchirées entre Ève et Marie, et l'exercice de la sexualité les souille ». Marie Gratton aurait « souhaité voir se briser la statue, pour découvrir enfin l'humble visage de la paysanne de Galilée à l'imprévisible destin. Nous aurions pu y reconnaître la mère, la sœur, la voisine, l'amie qui nous aurait parlé au cœur. Mais c'est sans doute à nous, féministes chrétiennes, que cette tâche incombe. » (no 131)

Vient le temps des confidences. En 1988, Monique Dumais et moi-même avons publié un ouvrage, *Souffles de femmes. Lectures féministes de la religion* aux Éditions Paulines. Le manuscrit original contenait un chapitre rédigé par Marie Gratton intitulé « Marie ou l'utopie faite femme ». Dans ce chapitre, Marie procède à une déconstruction systématique du mythe de Marie en déboulonnant chacun des dogmes qui ont forgé ce mythe : Marie Mère de Dieu (Concile d'Éphèse en 431), la Virginité perpétuelle de Marie (Concile du Latran en 649), l'Immaculée Conception (1854) et l'Assomption de Marie (1950). L'exercice est radical. L'auteure soutient que « la théologie mariale se révèle comme le chef-d'œuvre patiemment ciselé d'un système patriarcal triomphaliste et triomphant qui fonde ses assises sur une anthropologie dualiste et profondément sexiste. (...) En présentant Marie comme l'antithèse d'Ève (...) le système patriarcal a paradoxalement réussi à 'démoniser' toutes les autres femmes. (...) Le système dogmatique devient l'outil et le lieu privilégié du triomphalisme ecclésiastique. (...) (Dans sa conclusion, l'auteure dit) sa tristesse qu'on ait si outrageusement détourné de

15- "Pour les Québécoises, égalité et indépendance. Un lieu de réflexion théologique", op. cit., p. 154.

16- "Le pari de la fidélité", op. cit., p. 347.

son sens initial la figure de ce personnage d'une autonomie et d'une liberté exemplaires, selon l'Évangile de Luc, et qu'on ait retourné contre les femmes toute la gloire qu'on a déversée sur la mère de Jésus, elle qui n'aurait sans doute tenu à rien d'autre qu'à survivre dans notre mémoire pour ce qu'elle était : un cœur droit. »

Imaginez la réception des éditeurs. Ils acceptent de publier le manuscrit, à l'exception du chapitre de Marie Gratton. Il s'agit d'un cas de censure catholique. Que faire ? Nous avons huit autres textes et six auteures qui attendaient d'être publiées. La mort dans l'âme et avec une certaine honte au cœur, nous avons accepté d'être publiées, sans le texte de Marie. Celle-ci, dans sa grande bonté, ne nous en a jamais tenu rigueur. Je lui en suis infiniment reconnaissante. Il y a deux ans environ, j'ai demandé à Marie l'autorisation de proposer son texte à lire dans mes cours sur femmes et religions. Il a reçu un bel accueil. Puis, je lui ai proposé qu'il soit sur le site de *L'autre Parole*. Elle a acquiescé. Quand je l'ai visitée vendredi dernier à Aube-Lumière, à quelques jours de son décès, je l'ai informée de la parution prochaine de son texte sur notre site. Trente ans plus tard, il est plus que temps que réparation advienne.

En terminant, je voudrais évoquer deux aspects de l'œuvre de Marie Gratton : son sens de l'humour et la tension qui l'habite entre colère et pardon.

Le sens de l'humour

Marie avait un sens de l'humour redoutable. Elle pouvait dire sans broncher : « Nos engagements témoignent du fait que nous sommes (...) des femmes indomptables. On chercherait en vain parmi nous une *mégère apprivoisée* » ! (no 80)

À l'occasion de la publication du centième numéro de *L'autre Parole*, Marie avait créé un hymne festif dont voici un extrait :

« Croisées des grandes batailles
Sachons nos plumes manier
Si l'on nous cherche chamaille
Replongeons dans l'encrier
Cent numéros, les copines
Ça remplit le cœur d'espoir
C'est pas demain qu'on s'débine
On s'ra là pour le grand soir ! »

Quel souffle n'est-ce pas ? Et l'on a envie de répondre : Oui, Marie, nous serons là, avec toi, pour le grand soir ! Je m'en voudrais de ne pas citer le petit bijou qu'elle a concocté en 1995, au lendemain de l'interdiction « définitive » de l'accès des femmes au sacerdoce, et qui constitue une réponse cinglante au pouvoir clérical/patriarcal.

« De la joie d'être faillibles

Réjouissons-nous, mes sœurs, et soyons dans la joie. Personne, nulle part, jamais, ne sera obligé de nous croire infaillibles.

Le 28 octobre de l'an de grâce 1995, nous avons été confirmées dans notre faillibilité. En effet, en déclarant que la doctrine qui nous exclut des ministères ordonnés doit être tenue pour infaillible *par tous, partout et toujours*, nous venons d'échapper à un grand péril : celui d'avoir accès aux premiers barreaux de l'échelle qui mènent quelques mortels, dès ici-bas, au privilège insigne de pouvoir, sans se tromper, définir ce que Dieu pense, ce que Dieu veut, ce que Dieu ordonne, et ce que son Fils a souhaité voir, non seulement s'instaurer, mais encore s'organiser concrètement dans la suite des temps pour assurer la diffusion de la Bonne Nouvelle. L'effrayante responsabilité que voilà ! (...)

Quant à nous, notre faillibilité, infailliblement confirmée pour la suite du monde, nous assure d'une inestimable faveur. Nous trouvons une place de choix au cœur de l'Évangile entre Zachée, la femme adultère et la Samaritaine ; (...) Étrange, mais enviable compagnie, puisqu'un jour, au bord d'une route, à la margelle d'un puits, au nez des bien-pensants, le Nazaréen a levé les yeux sur ces femmes et ces hommes, au cœur blessé, au cœur ouvert, et les a guéris et remplis de tendresse et de miséricorde.

J'attends de pied ferme qui me contestera l'insigne espérance de faire à jamais partie de ce clan-là.

Marie Gratton, Myriam

En ce dimanche de la joie, 17 décembre 1995. »
(*L'autre Parole*, no 69, 20 ans de luttes féministes)

Tension entre colère et pardon

Les écrits de Marie Gratton témoignent d'une tension entre colère et pardon. Deux textes illustrent cette tension : une réécriture du psaume 137, préparée en 1989 à l'occasion d'un xième refus de Rome d'ordonner les femmes et un texte sur le pardon, publié en 2013 dans le numéro 134 de *L'autre Parole*, qui avait pour thème « Le Pardon. Défi pour la vie et la pensée ». Le premier texte traduit, je crois, la profondeur de la blessure vécue par les femmes à l'intérieur du système patriarcal. Il traduit aussi la résilience des femmes qui ne renoncent pas à l'affirmation de leur pleine humanité et qui osent se tenir debout. Le deuxième texte, dont je vous présente ici un bref

extrait, rappelle la radicalité de l'exigence du pardon. Je pense que cette exigence a habité Marie dans les dernières années de sa vie.

BALLADE DES EXILÉES inspirée du psaume 137
PSAUME POUR UN TEMPS DE DISGRÂCE

Au bord des fleuves de tous les exils
auxquels nous condamne le patriarcat,
nous nous tenons debout,
le temps n'est plus aux larmes,
aux peupliers d'alentour
reste hissée la bannière de nos combats.

Et c'est là que nos geôliers osent
nous demander des cantiques,
les ravisseurs de notre liberté chrétienne
nous commander des chants de joie.
"Chantez-nous, disent-ils,
un cantique de soumission,
là seulement vous trouverez
votre salut et votre gloire."

Comment chanterions-nous
un cantique à l'Esprit qui libère
sur une terre où l'on nous traite en étrangères ?
Si je t'oublie, liberté chrétienne,
Que ma droite... et ma gauche se dessèchent !

Que ma langue s'attache à mon palais
si je perds ton souvenir,
toi qui fraternisas avec Jeanne,
Salomé, Marthe, Marie et la Samaritaine.
Mourront mes sœurs et mes filles,
mes frères et mes fils,
emportés par un même malentendu,
si je ne mets pas ton message libérateur
au plus haut de ma joie !

Souviens-toi de nous,
inaugurateur de la nouvelle Alliance,
contre les défenseurs et les détenteurs
du pouvoir patriarcal
que perpétue ton Église.

Souviens-toi de nous quand ils disent :
"Femmes, vous n'avez pas de place parmi nous,

tenez-vous à l'écart, restez soumises.
 Quel autre honneur vous faut-il ?
 Comme sœurs, comme mères, comme servantes,
 mésestimez-vous, ingrates, le privilège
 d'être l'escabeau de nos pieds ?"

Patriarcat dévastateur,
 nous n'appelons pas contre toi le feu du ciel,
 déjà tu trembles sur tes bases,
 nous ne souhaitons pas que tu paies davantage
 le prix des maux que tu nous valus.
 Heureux cependant qui saisira les signes des temps
 et brisera les jougs qui nous oppriment,
 qui pavera la voie pour le retour des exilées.
 Heureux les hommes de bonne volonté
 prisonniers eux aussi de la forteresse patriarcale
 qui souhaitent remiser les trônes,
 descendre les ponts-levis et combler les fossés.

Au bord des fleuves de tous les exils,
 nous nous tenons debout,
 le temps n'est plus aux larmes,
 (peut-être n'est-il même plus aux revendications).

Au bord des fleuves de tous les exils,
 fortes de ta mémoire, fils de Marie,
 pour la justice,
 nous bâtissons !

Marie Gratton Boucher — Myriam
 (*L'autre Parole* no 43, septembre 1989, pp. 25-26)

PARDONNER SELON LES ÉVANGILES (extrait)

« Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... »

Le pardon qu'il nous ait demandé d'offrir, et qui n'a rien à voir avec le mérite ou le démerite de l'offenseur, ou l'extrême gravité de l'offense, j'appelle cela l'amour vécu comme un sport extrême. En premier lieu, la pratique d'un sport, quel qu'il soit, exige de l'entraînement. Il faut donc s'entraîner à pardonner. Avec d'autant plus d'assiduité et d'effort qu'on se sait plus ou moins doué ou douée. Pour ce qui est des sports extrêmes, celles et ceux qui les pratiquent en parlent comme l'occasion privilégiée de dépassement de soi. Certains pardons exigent un dépassement de nous-mêmes. Comme dans la pratique des sports extrêmes, on

ne peut pas toujours éviter la douleur. Elle fait partie de l'exercice et peut laisser des séquelles. Sa persistance n'entache pas la qualité du pardon accordé, elle rappelle seulement l'effort qu'il nous a coûté.

« Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons... » comporte implicitement une autre demande : Donne-nous la force d'aimer sans mesure. Fais de nous des athlètes de l'amour.

Marie Gratton, *L'autre Parole*, no 134, mars 2013, p. 12

Pour conclure...

Merci à Marie Gratton pour la force de son interpellation évangélique, pour son engagement féministe indéfectible, pour l'amour infini qu'elle a su manifester aux siens et pour la joie qu'elle a répandue autour d'elle.

Bienheureuse es-tu la belle Marie !
Nous te savons debout, LA regardant face à face.

Marie-Andrée Roy, Vasthi
17 mai 2018